



Réunion du groupe-pays Arménie

Le 29 mars 2016, de 14h00 à 17h

Locaux de Cités Unies France,
9 rue Christiani
75018, Paris

Relevé des conclusions

Mme Isabelle Caullery, Vice-présidente du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, en charge des Relations et coopération internationales, Affaires européennes

Mot de bienvenue. Rappel des enjeux de la coopération décentralisée qui a pour vocation le développement de l'Arménie tant sur le plan économique que sur le plan social. Les projets portés par les collectivités territoriales, dans les différents domaines d'intervention, traduisent tous la volonté de soutenir l'Arménie dans ses efforts de modernisation (renforcement institutionnel, modernisation économique, échange, promotion de la langue française, formation...).

François Delahousse, sous-directeur de la direction d'Europe continentale, MAEDI
Rappel des relations franco-arméniennes (sur le plan diplomatique, économique).

La France entretient des relations diplomatiques excellentes qui se sont récemment traduites par des visites d'Etat à très haut niveau. Le Président Hollande était l'un des deux chefs d'Etat (avec M. Poutine) à participer aux commémorations du centenaire du génocide à Erevan, en avril 2015. Les relations humaines très fortes sont portées par une communauté française d'origine arménienne investie, estimée entre 400 et 600 000 personnes.

L'apport de la coopération décentralisée dans le cadre de la coopération bilatérale a été valorisé, apportant un financement important (1,35M € déclarés auprès de la CNCI en 2014). La participation des collectivités au projet phare de la coopération bilatérale, l'Université française en Arménie (UFAR), a été soulignée.

Les relations économiques sont bonnes mais sont loin d'égaliser le niveau des relations politiques, un effort est à envisager afin d'exploiter leur potentiel. En dépit d'un fort investissement (la France est au 2^e rang derrière la Russie), les échanges commerciaux sont relativement faibles.

Intervention de l'AFD en Arménie

Après le financement de la rénovation de logements sociaux, l'AFD a accordé un prêt de 75 millions d'euros pour la construction du barrage de Vedi, qui doit assurer une meilleure irrigation de la plaine de l'Ararat à des fins agricoles.

Un bureau Caucase du Sud doit ouvrir en octobre 2016 à Tbilissi (Géorgie).

Référente : Gaëlle Assayag

Le MAEDI est attaché à ce que la coopération décentralisée produise des effets économiques pour les deux partenaires. La mobilisation d'entreprises dans le cadre de projets de coopération décentralisée a été encouragée.

Il a été rappelé aux collectivités le cadre juridique de la coopération décentralisée et de l'action extérieure des collectivités territoriales (cf. circulaire du 2 juillet 2015) : celles-ci sont tenues de respecter les engagements internationaux de la France, et ne peuvent à

ce titre conclure de conventions avec un Etat étranger, en dehors des cas prévus par la loi, ou une entité non reconnue par l'Etat français.

Bertrand Fort, Délégué, Délégation pour l'action extérieure des Collectivités territoriales

Le dynamisme du groupe-pays et la richesse de la coopération décentralisée franco-arménienne ont été soulignés.

Il est rappelé l'effort du Ministère de soutenir la coopération décentralisée et les projets des collectivités locales. Tous les projets déposés par les collectivités territoriales en faveur de l'Arménie dans le cadre de l'appel à projets triennal du Ministère ont été retenus.

Actualités : contexte politique et social

M. Vahag'n Atabekian, Ministre Plénipotentiaire, Ambassade d'Arménie en France

Un referendum, qui s'est tenu le 6 décembre 2015 en Arménie, a permis l'adoption d'une réforme constitutionnelle, qui fera de l'Arménie une République parlementaire en 2018. Le Président de la République sera désormais élu par le Parlement.

Au niveau des élections municipales, prévues pour cette année, elles auront lieu par tranches. Certaines collectivités éliront leurs maires courant mai, d'autres en septembre. D'après M. Atabekian, ces élections ne devraient pas impacter l'engagement de la partie arménienne dans ces Assises. La continuité sera assurée par les ministères des Affaires étrangères et de l'Aménagement du territoire, ainsi que par les Marzbed (Préfets) nommés par le gouvernement.

A noter que M. Atabekian va rentrer en Arménie ; il continuera à suivre la coopération décentralisée franco-arménienne. M. Galstyan assurera à l'Ambassade d'Arménie en France le suivi de ces projets.

Assises de la coopération décentralisée franco-arménienne de 2016

Il est proposé que l'aspect « économique » soit l'axe privilégié de cette nouvelle édition des assises, essayant d'associer davantage les acteurs privés (entreprises) ainsi que les chambres de commerce, les différentes agences du développement local, les universités....

➤ Lieu

Le lieu d'accueil sera vraisemblablement la ville de Erevan mais le programme des assises pourra idéalement se construire de façon à privilégier des déplacements en dehors de la capitale pour des ateliers de travail décentralisés et des visites de terrain thématiques (à l'image de la dernière édition des assises à Valence).

➤ Période

Suivant la proposition reçue par les partenaires arméniens il est proposé d'organiser les assises lors de la dernière semaine de novembre / début décembre 2016.

La DAECT devra présenter l'agenda de toutes les Assises prévues au niveau mondial en 2016 à la CNCD, le 4 juillet.

➤ Thématiques / format des assises

Les assises auraient lieu sur 2 jours.

L'enjeu est d'aborder le développement économique sous l'angle de la coopération décentralisée (en quoi les collectivités sont-elles des leviers de développement économique local ? Comment nos partenariats peuvent-ils contribuer à renforcer cet

impact ?)

Trois ou quatre thématiques seront proposées par le groupe-pays Arménie.

Alors que l'ouverture et la clôture des assises se feront classiquement avec une plénière à Erevan, les thématiques retenues pourraient se dérouler sur 1 jour et demi avec un programme conçu ad hoc (un déplacement dans une autre ville si la logistique le permet, des visites de terrain, des ateliers de travail avec les acteurs du territoire et des rencontres en cohérence avec le thème).

NB : un contact intéressant est à noter : M. Michel Gélénine est Conseiller résident de Business France, basé auprès de l'Armenian Development Agency, et chargé de travailler au renforcement de l'attractivité de l'Arménie

Afin de formuler la proposition du groupe pays Arménie (contenu et format) une note sera rédigée par le secrétariat du groupe, transmise pour validation aux collectives françaises membres, puis envoyée aux partenaires arméniens une fois amendée.

Une prochaine réunion du groupe-pays technique avec les chefs de file des différentes tables rondes est à prévoir mi juin.